

Saint-Germain Audit

société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable

PLANET FINANCE

Association loi 1901

13, rue Dieumegard

93400 Saint-Ouen

Siret 421 020 033 00047

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En application de l'article L.612-5 du code de commerce

COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008



Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2008

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

Conventions conclues au cours de l'exercice :

Nous avons été avisés des conventions visées à l'article L 612-5 du code de commerce.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 223-17 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- Protocole transactionnel entre les associés de PlaNet Guarantee du 10 juillet 2008, avec un avenant du 16 décembre 2008, dont découle un protocole entre PlaNet Finance et PlaNet Guarantee.

Montant des prestations de services correspondant au coûts, frais et apports techniques et méthodologiques au développement de PlaNet Guarantee comptabilisé au titre de l'exercice : 100.000 €

Administrateur concerné : M. Jacques Attali

- Contrat d'assistance technique et de prestations de services entre PlaNet Guarantee et PlaNet Finance.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice 2008 : 1.600 € HT

Administrateur concerné : Jacques Attali

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Par ailleurs en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvée au cours de l'exercice antérieur, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- Contrat de domiciliation entre PlaNet Finance et PlaNet Rating en date du 3 août 2005 (avenants du 1^{er} juillet 2007 et du 15 avril 2008)

Montant comptabilisé au titre de l'exercice 2008 : 36.054 € HT

- Contrat de domiciliation entre PlaNet Finance et PlaNet Garantie en date du 12 octobre 2007 (avenant du 15 avril 2008)

Montant comptabilisé au titre de l'exercice 2008 : 30.795 € HT

- Contrat de domiciliation entre PlaNet Finance et MicroCred en date du 22 décembre 2005 (avenants du 12 septembre 2006 et du 15 avril 2008)

Montant comptabilisé au titre de l'exercice 2008 : 123 039 € HT

- Contrat de domiciliation entre PlaNet Finance et PlaNet Finance France en date du 8 septembre 2006 (avenant du 15 avril 2008)

Montant comptabilisé au titre de l'exercice 2008 : 15 600 € HT

- Contrat d'assistance technique et de prestation de services entre PlaNet Finance et Microcred.

Montant comptabilisé au titre de l'exercice 2008 : 151 503 € HT

Fait à Paris, le 10 juin 2009

Le commissaire aux comptes

Saint-Germain Audit

Frédéric Villiers-Moriamé

Associé-gérant

Marie-Stéphanie Descotes-Genon

Associé-gérant